



SOCIETE SAS ES FORMATION CONTRÔLE

ZA LE FLACHER – 07340 FELINES

Tel : 07.49.50.61.70 -- Mail : esformationcontrôle@outlook.fr

NDA : 84070147307 -- N° Activité : 953.653.144

N° TVA : FR25 953 653 144 -- R.C.S : AUBENAS B

PROGRAMME DE FORMATION CONDUITE DE CHARIOT AUTOMOTEUR GERBEUR A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT Selon la Recommandation de la CNAMts R485

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Permettre aux salariés novices ou expérimenté de se former ou d'actualiser leurs connaissances liées l'utilisation et aux règles de sécurité relatives à la conduite de chariot automoteurs, gerbeur à conducteur accompagnant de la Recommandation R485.

MODALITE D'ACCES

Inscription préalable Minimum 48 heures avant le début de la formation par retour de convention signée.

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre la formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

PUBLIC :

Toute personne amenée à utiliser des chariots automoteurs, gerbeurs. Conducteur débutant souhaitant obtenir le Caces[®] R485.

Pré-requis :

Présenter les aptitudes médiales requises,
Être âgé de 18 ans minimum,
Nombre de participants 6 max.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Formation Théorique : un formateur spécialisé dans l'utilisation et la manipulation des Chariots Automoteur Gerbeur, une salle, cours Power Point vidéo projetés, remise d'un livret en fin de formation.

Formation Pratique : Un Gerbeur de la catégorie, aire d'évolution, balisage. (cônes de chantier, panneaux)
Conduite et manœuvres.

Le Stagiaire amène les équipements de protection individuelle (casques, lunettes, gants, protection auditive).

Prévoir les chaussures de sécurité.

Suivi de la formation : le suivi est individualisé par le formateur et la formation adaptée aux besoins et aux niveaux de chaque participant et permet ainsi d'anticiper les lacunes de chacun.

DUREE : 7 heures par journée

EFFECTIF : Maximum (voir sur Devis)

HORAIRES : 8H30-12H00 / 13H30-17H00

Suivi et sanction de la formation :

Feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation & Certificat CACES[®] en cas de réussite aux examens.

Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation :

Tests CACES[®] Chariot automoteur Gerbeur à conducteur accompagnant en Sécurité

(Examens théoriques et pratiques selon la Recommandation R485 de la CNAM) ou équivalent.

Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire :

Enquête de satisfaction

SANCTION VISEE :

Certification d'Aptitude à la conduite de Gerbeur à Conducteur Accompagnant en Sécurité conforme à la Recommandation R485 modifiée de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) délivré par l'organisme testeur habilité par l'INRS.

Code RS en cours de mise à jour.

PROGRAMME :

Programme Théorique :

* REGLEMENTATION, NORMALISATION :

Les obligations du constructeur

Les obligations de l'employeur

La responsabilité du conducteur

Les accidents du travail

* CLASSIFICATION, TECHNOLOGIE :

La classification par catégorie de Gerbeur

La technologie des différents organes des Gerbeurs

* CARACTERISTIQUES :

Pour chaque catégorie de Gerbeur,

les caractéristiques, les utilisations courantes, les avantages et les inconvénients.

Les principaux risques : renversement, collision, accidents, chute, heurt, électrisation, ect.

* SECURITE :

Les règles de conduite, de circulation et stationnement.

L'adéquation des Gerbeurs au travail demandé, à la nature du sol.

Les distances de sécurité par rapport aux conducteurs électriques.

Les organes de sécurité : les vérifications et l'entretien courant.

Programme Pratique :

Vérifier l'adéquation de la faisabilité du travail.

Contrôler visuellement l'état du Gerbeur.

Vérifier le fonctionnement des dispositifs de sécurité.

Connaitre et exécuter les gestes de commandement et de communication.

Positionner le Gerbeur, le stabiliser en

fonction du travail et de l'environnement.

Mise en place du balisage & de la signalisation.

Réaliser les manœuvres de conduite, terrassement, circulation.

Effectuer les opérations de maintenance.